

Compte-rendu des Conseils municipaux de septembre et d'octobre 2013

Des travaux de sécurisation du réseau électrique vont être engagés par le SIEDA à la sortie de Clairvaux côté Valady. Ces travaux seront clôturés par le revêtement des trottoirs au printemps prochain. A noter que pour la conduite des travaux de sécurité routière à proximité de l'ESAT, une aide supplémentaire de 5 800 € nous a été accordée par le Conseil Général. Comme prévu, une passerelle va être aménagée en parallèle du pont à l'entrée de Bruéjols (côté Clairvaux). Cette passerelle permettra de gagner en sécurité en offrant un site protégé pour le passage des piétons. Différents aménagements réalisés ou projetés au sein de la commune vont modifier sensiblement l'assise de certains chemins publics. Une enquête publique va donc être prochainement organisée en vue d'acter administrativement ces modifications. La fontaine de Paries à Panat sera prochainement restaurée. Une participation financière a été demandée à l'association des amis de Panat. L'association s'est engagée à entretenir la fontaine et ses abords suite aux travaux de restauration. Deux jardins du souvenir vont être aménagés au cimetière de Clairvaux et au cimetière de Bruéjols. De nouveaux panneaux vont être mis en place : signalisation des hameaux de Sarrus, Régis, mas de Celzet, signalisation d'une voie sans issue à Teillet. Le SIAH de la vallée du Dourdou va engager des travaux de nettoyage en amont de Bruéjols et entre Clairvaux et Valady. Le Conseil municipal a délibéré favorablement pour un rapprochement du Syndicat Mixte Lot Colagne avec le SIAH de Haute vallée du Lot et le SIAH de la vallée du Dourdou. Des travaux vont être engagés concernant la porte de l'église de Clairvaux (porte et cadre de la porte). A cette occasion, la porte de la salle du Monastère sera également remplacée. Un bail d'une durée de 9 ans a été signé avec les gérants du restaurant-bar « La Grange » ; à noter que ce bail laisse une possibilité de sortie au locataire tous les 3 ans.